

Rendre notre territoire cyclable

Développer la pratique du vélo sur notre agglomération

Oser faire de la place au vélo.



Les aménagements cyclables et l'usage du vélo progressent fortement dans les grandes villes. Dans celles moins importantes, où « *supprimer une place de parking est un combat idéologique* », le changement se fait attendre.

Notre territoire n'échappe pas à ce triste constat. Malgré des aménagements cyclables plus nombreux - mais le plus souvent en périphérie- les déplacements quotidiens à vélo restent réservés aux plus téméraires.

Le développement de la pratique du vélo dans les petites villes passe par un partage de l'espace public qui accorde de la place au vélo. L'enjeu pour notre territoire n'est pas de faire ici ou là des choses pour le vélo mais d'oser questionner la logique du tout-voiture pour créer des itinéraires de qualité, implantés aux endroits opportuns.

1 Un besoin de concertation réelle .

Que ce soit dans le cadre du schéma cyclable de l'agglomération ou du PLUI, nous n'avons pas été associés aux réflexions préalables sur la localisation des aménagements prioritaires qui favoriseraient les déplacements à vélo.

Faute d'être consultés en amont, de pouvoir formuler nos remarques sur les projets, nous ne pouvons que constater les travaux réalisés et nous exprimer ensuite.

Ce manque de dialogue n'est satisfaisant ni pour nous qui avons le sentiment que notre expertise d'association d'usagers importe peu, ni pour les élus qui nous reprochent parfois nos remarques formulées après coup. Il est aussi et surtout préjudiciable pour toutes celles et ceux qui sont en attente de sécurité et d'aménagements qualitatifs pour se déplacer à vélo.

2 Faire des aménagements cyclables, c'est bien, aux bons endroits c'est mieux.

6 ans après l'adoption du schéma cyclable par l'agglomération, 3 ans après les dernières élections, nous sommes toujours en attente d'aménagements sur les endroits que nous avons classés prioritaires :

- L'axe Agneaux Saint-Lô reste réservé aux plus téméraires.
- La Barre de Semilly n'est toujours pas reliée à St-Lô.
- Peu d'établissements scolaires, d'infrastructures sportives ou culturelles sont accessibles à vélo...

3- Faire des aménagements cyclables 2023 de qualité :

Nous n'avons pas été consultés lors de l'élaboration des 4 projets achevés en 2023 et n'avons pu réagir qu'après coup. Nous l'avons fait dans un article en ligne «*Du bon, du moins bon et du raté*» qui détaille les avis que nous avons portés. (<https://www.assovelo.fr/>).

- Voie verte entre le halage et Airel : c'est raté.
- Piste à Agneaux route de Périers : enfin une piste et non une bande peinte mais elle est très bosselée.
- Torigny rue de la Guinguette : une piste ou un mauvais gag ?
- Saint-Lô et le tunnel sous la rocade : un aménagement qualitatif vers Baudre.

Aménagements et études démarrés en 2023 :

Avenue de Paris : la chaussée sera rétrécie pour réaliser deux bandes cyclables. Nous espérons qu'elles res-

pecteront la largeur préconisée de 1,50 m (les dimensions ne figuraient pas sur les plans présentés) et que des dispositifs seront mis en place pour que ces bandes ne soient pas chevauchées par les voitures.

Tronçon entre les ronds-points de la Manche Libre et du Six-Juin. L'agglo, les mairies d'Agneaux et Saint-Lô, les services du département ont lancé un travail concerté auxquels nous sommes associés. Cette concertation et la volonté de tous les acteurs d'avancer sont prometteuses, nous espérons que ce dossier débouchera rapidement.

Plan de circulation de Saint-Lô : fin 2023, la mairie de Saint-Lô a lancé un travail sur le plan de circulation. Il se prolongera sur 2024.

4– Nous avons rappelé ensemble nos attentes :

Vélorution du 30 sept.2023



Rue du BELLE

*Le panneau double sens cyclable n'est pas visible.
Un marquage au sol s'impose.*



Plus de 100 cyclistes ont paradé et proposé des aménagements pour sécuriser les déplacements.



Rue des noyers

Supprimer le terre-plein permettrait d'élargir les étroites bandes cyclables.